



SCOOP DE GARANTIE

SANS PERTE DE LA GARANTIE CONSTRUCTEUR

SERVICE ET RÉPARATION DANS TON GARAGE JUST DRIVE – MÊME PENDANT LA PÉRIODE DE GARANTIE

En tant qu'automobiliste, tu peux faire réparer ton véhicule dans un garage de ton choix – dès le premier jour de la période de garantie et sans perte de la garantie constructeur.



La garantie expire-t-elle si je fais la maintenance de mon véhicule dans un garage JUST DRIVE ?

Les garages JUST DRIVE garantissent le maintien de la garantie d'usine en respectant les conditions suivantes :

- ✓ réparation et service selon les spécifications du constructeur
- ✓ utilisation de pièces de rechange d'origine certifiées
- ✓ formation initiale et continue régulière des employés



Les pièces de rechange sont-elles équivalentes aux pièces d'origine du constructeur automobile ?

Des pièces de rechange d'origine certifiées sont utilisées pour le service et la réparation de ton véhicule dans un garage JUST DRIVE. On utilise donc les mêmes pièces de rechange que chez les concessionnaires.



Le garage JUST DRIVE connaît-il bien la marque de mon véhicule ?

Les garages JUST DRIVE effectuent les travaux de réparation et de maintenance selon les spécifications du constructeur. Ils ont accès à toutes les données techniques des constructeurs et importateurs de véhicules.



Quels sont les avantages des garages JUST DRIVE ?

Les garages JUST DRIVE offrent la même qualité de service que les concessionnaires, mais à des prix inférieurs, service personnel compris. Toi et ta voiture êtes entre de bonnes mains chez JUST DRIVE.

En savoir plus sur le scoop de garantie :

just-drive.ch/fr/ueber-just-drive/le-scoop-de-garantie-just-drive